

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 3 juillet 2014

DCM N° 14-07-03-13

Objet : Contrat Urbain de Cohésion Sociale : versement de subventions / 2ème programmation.

Rapporteur: Mme SAADI

La première programmation 2014 du Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) a fait l'objet d'une délibération du Conseil Municipal du 30 janvier dernier, au titre de laquelle ont pu être engagés 986 274 € de l'enveloppe annuelle, en complément de 358 677 € engagés par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances.

La présente délibération vise 23 dossiers complémentaires, dont 4 sont nouveaux. Un accent particulier est mis sur le lien social et les projets issus des concertations dans le cadre des cellules de veille.

Il est ainsi proposé de valider le principe de financement des projets ci-dessous présentés, sous réserve de l'engagement contractuel des associations à produire un bilan d'activités et un compte-rendu financier des actions concernées, pour un montant de 122 593 € et 14 007 € (solde crédits Acsé 2014).

RECONDUCTION DE PROJETS

ACCES A L'EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Les chemins de la vie : Association Promotion Emploi Formation (APEF)

L'action permet à environ 25 jeunes de 16 à 18 ans, issus des différents territoires de l'agglomération messine et suivis par la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse), d'entamer une démarche en vue d'intégrer des dispositifs de droit commun ou d'être embauchés en entreprise. Un programme alternant stages en entreprises, ateliers collectifs et suivi individuel permet d'adapter la démarche aux besoins des jeunes.

Coût global : 132 295 €

Subvention Ville de Metz : **13 500 €**

Auto-école pédagogique : Foyer Mosellan Accueil aux Libérés (FOMAL)

Ce dispositif consiste à compléter les parcours d'insertion de publics en difficultés sociales et professionnelles dont une partie est composée de jeunes domiciliés au sein de quartiers prioritaires messins, par la préparation et le passage du permis de conduire. C'est un outil de socialisation et d'apprentissage de la règle et de son respect. 32 personnes ont bénéficié de l'action en 2013.

Coût global : 99 606 €

Subvention Ville de Metz : **6 000 €**

CV Multimédia : La Passerelle

C'est un dispositif à l'intention des demandeurs d'emploi. Espace numérique de proximité, la Passerelle accueille, conseille, oriente et forme aux technologies de l'information et de la communication. Ces accompagnements aboutissent sur la création de CV, lettres, sites Internet et autres outils de communication en faveur de la recherche d'emploi. L'accompagnement est individuel et peut s'apparenter à du «coaching». Le projet est développé en étroite collaboration avec les associations d'insertion du quartier mais également avec le SEGPA du collège Paul Valéry.

Budget global : 24 500 €

Subvention de la Ville de Metz : **11 543 €**

EDUCATION

Action parentalité : Association Messine Interfédérale Metz-Nord-Patrotte (AMIs)

Sur le quartier de la Patrotte, l'Amis propose tout au long de l'année, des ateliers et des sorties à la fois pour les parents et les enfants ainsi que des conférences uniquement à destination des parents.

L'objectif étant d'accompagner et de soutenir les parents dans leurs fonctions parentales et leur rôle éducatif.

Coût global : 17 227 €

Subvention Ville de Metz : 3 750 €

Aide à la réussite : Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes (CMSEA)

L'équipe de prévention spécialisée du Sablon propose un ensemble d'actions en direction des jeunes du quartier dans le but de les engager dans des actions citoyennes et de les responsabiliser.

Une dizaine de jeunes bénéficieront d'une formation au BAFA.

Un travail spécifique est mené, également, en direction des filles et des familles afin de favoriser la mixité au sein des groupes de jeunes accueillis par l'équipe d'éducateurs. Cela permettra aux filles d'avoir un temps qui leur est spécifiquement dédié avec des moments de rencontres sur des sujets définis tels : la santé, la nutrition, la recherche d'emploi....

Un troisième projet autour de la réussite scolaire en partenariat avec les collèges Rabelais et Paul Verlaine est basé essentiellement sur de l'aide aux devoirs en direction des jeunes ciblés par les établissements scolaires.

Enfin, dans le cadre d'une action de soutien à la parentalité, l'équipe du CMSEA organise des rencontres entre parents et professionnels de l'éducation.

Coût global : 24 750 €

Subvention Ville de Metz : 7 000 €

Espace d'accueil parentalité : Pupilles de l'Enseignement Public de Moselle (PEP 57)

Le lieu de rencontre parents-enfants des PEP57 est un lieu d'accueil ouvert à tous, de rencontres entre parents, enfants et professionnels mais aussi un espace d'écoute et d'échange. Environ 80 familles sont accueillies chaque année.

Plusieurs actions leur sont proposées : soutien à la parentalité, aider son enfant à faire ses devoirs, des ateliers photos, rencontres sur la thématique du maternage, du théâtre forum ou encore des ateliers familles les mercredis.

Coût global : 43 594 €

Subvention Ville de Metz : 17 500 €

SANTE

Fête de la Soupe : Association pour le Développement d'Actions Culturelles et Sociales (ADAC'S)

La fête de la soupe à Bellecroix permet d'associer une vingtaine de partenaires du quartier ainsi que les habitants.

Cette semaine festive est l'occasion de créer du lien social entre les acteurs et les habitants et également de diffuser des messages de prévention alimentaire.

Ce temps d'animation s'organise autour d'ateliers de préparation de soupes, de dégustation et de sensibilisation autour de la santé alimentaire.

Coût total : 14 000 €

Subvention Ville de Metz : 4 500 €

LIEN SOCIAL

Fête de quartier : APSIS-EMERGENCE

Il s'agit de reconduire la fête de quartier à Bellecroix qui a connu un réel succès en août 2013 et de tenter de la pérenniser et de l'identifier dans le temps. Cette fête se déroulera aux abords de la nouvelle Mairie de Quartier, le 7 septembre. La fête de 2013 a permis d'initier la création d'un tissu associatif et d'un collectif de partenaires actifs, travaillant en synergie. Il s'agit de poursuivre le travail en réseau avec ces partenaires de proximité, de favoriser le lien social, le dynamisme et l'attractivité du quartier de Bellecroix, tout en permettant aux habitants d'être acteurs et forces de propositions dans la vie de Bellecroix. Les bénéficiaires de l'action sont les habitants du quartier (adultes et enfants).

Coût global : 7 200 €

Subvention Ville de Metz : 2 500 €

Fête de quartier : Centre Social Georges Lacour

Il s'agit d'organiser la fête de quartier du Chemin de la Moselle par le Centre Lacour sur le thème des « Arts », rue Yvan Goll. Cette fête permet de créer un vrai lien social entre les habitants et de donner une réelle identité à ce micro secteur. Ceci afin de dynamiser le

quartier, valoriser les activités des enfants et des adultes du centre et des habitants du quartier. Ces derniers, force de proposition et acteurs du projet, proposeront des activités musicales, sportives et ludiques aux habitants du quartier du Chemin de la Moselle, ouvert aux habitants du quartier de la Patrotte. Le public ciblé reste les habitants de ces secteurs, intergénérationnel.

Coût total : 13 850 €

Subvention Ville de Metz : 3 000 €

Ecrivain Public : Comité de Gestion des Centres Sociaux (CGCS)

L'écrivain public est un relais entre les habitants du quartier et les institutions. Il répond à la fois au problème de la difficulté de maîtrise de la langue française et à celui de la complexité relative des démarches administratives. Un rapprochement avec le Point d'accès au droit du Pôle des Lauriers est prévu.

Coût global : 23 359 €

Subvention Ville de Metz : 3 000 €

CITOYENNETE ET PREVENTION DE LA DELINQUANCE

Trait d'union : Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes (CMSEA)

L'équipe de prévention spécialisée souhaite permettre aux adolescents, grâce à des ateliers d'expression artistique, de mettre des mots sur leurs ressentis, leurs difficultés comme leurs espoirs et faciliter ainsi la communication avec les adultes. Les ateliers serviront également de support à un travail sur l'inclusion/exclusion, sur la question du rapport de genre et plus globalement sur le vivre-ensemble.

Coût global : 14 100 €

Subvention Ville de Metz : 4 000 €

Vers un nouveau cadre de vie des adolescents : MJC Boileau

L'espace Aquarelle de la MJC Boileau est destiné à accueillir les pré-ados et adolescents du quartier de Boileau-Prégénie et de Woippy. Il s'agit de développer et de maintenir un échange et un dialogue constant avec ces jeunes tout en développant des projets dont ils seront les principaux acteurs.

Coût du projet : 6 900 €

Subvention Ville de Metz : 800 €

Ateliers et activités du secteur adolescence : MJC Boileau

La mise en place de ces ateliers permet de renforcer l'ensemble des activités du secteur adolescent en mettant l'accent sur certaines priorités éducatives (relations parents-enfants, prévention des risques, situations de violence, de conflits). Seront ainsi privilégiées les activités sportives de plein-air et de loisirs, les activités ludiques d'intérieur et d'extérieur, les activités et projets culturels.

Coût total : 8 000 €

Subvention Ville de Metz : 750 €

FIPD – PREVENTION DE LA DELINQUANCE

Inform'elles : Association d'Information et d'Entraide Mosellane (AIEM) – 2^{ème} semestre

Il s'agit de mettre en place un accompagnement global et gradué en fonction de l'état et des besoins de la victime de situation de violence. La subvention vient en complément de celle votée lors du Conseil Municipal de janvier 2014 pour permettre à l'association de continuer son projet jusqu'en décembre.

Coût global : 56 790 €

Subvention Ville de Metz : 3 000 €

Programme d'accompagnement des situations de violence : Association d'Information et d'Entraide Mosellane (AIEM) - 2^{ème} semestre

Deux axes pour cette action : l'un consistant à aider et accueillir les victimes de violence et l'autre pour un suivi des auteurs de violence intrafamiliale. La subvention vient en complément de celle votée lors du Conseil Municipal de janvier 2014 pour permettre à l'association de continuer son projet jusqu'en décembre.

Coût global : 41 575 €

Subvention Ville de Metz : 3 000 €

Mirma : La Passerelle

Symbole commun d'une génération, 93% des 15-17ans et 81% des 13-15ans disposent d'un compte sur un réseau social, chiffre encore plus impressionnant, les ¾ des 11-13ans possèdent déjà un téléphone, le plus souvent connecté à Internet. Gérer au détail près son image, alimenter son journal quotidien est vécu, trop souvent, comme une énorme pression par les jeunes, poussant certains vers la dépression ou vers des actes violents ou répréhensibles. La porosité entre réseaux sociaux et le climat dans les établissements scolaires s'accroît de jour en jour.

L'association met en place le projet « Mon image, le réseau... moi et les autres » pour faire face aux changements de paradigmes intervenant dans l'enceinte et à l'extérieur des établissements scolaires avec la démocratisation de l'accès et de l'utilisation des réseaux sociaux.

Coût global : 14 500 €

Subvention Ville de Metz : 7 000 €

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Lutte contre le Racisme : Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP)

Le MRAP Moselle – Ouest développe des projets visant à éduquer les individus à la découverte de l'autre, à former à une attitude citoyenne de tolérance et de sensibiliser et à agir contre les discriminations.

Coût global : 3 440 €

Subvention Ville de Metz : 1 250 €

INGENIERIE

Centre de ressources politique de la ville Lorraine : Observatoire Régional de l'Intégration et

de la Ville (ORIV)

Le centre de ressources de la politique de la ville participe depuis 2011 à développer l'Observatoire Dynamique des Quartiers, outil multi-partenarial destiné à construire collectivement une meilleure compréhension des territoires de la politique de la ville. Dans ce cadre, il analyse et synthétise les données recueillies afin de réaliser une fiche par quartier mise à jour chaque année. Le centre met également à disposition des professionnels, des ressources documentaires, des appuis sur sites, des formations/sensibilisation ainsi qu'une lettre d'information et un site internet dédié.

Subvention Ville de Metz : 9 000 €

NOUVEAUX PROJETS

LIEN SOCIAL

Ecrivain Public : Association Franco Asiatique (AFA)

Cette action s'adresse à un public étranger ou français rencontrant des difficultés d'insertion, ne maîtrisant pas la réalité du monde extérieur, ses arcanes administratives et ayant besoin d'être remis en confiance et valorisé. Un rapprochement avec le Point d'accès au droit du Pôle des Lauriers est prévu.

Coût global : 4 000 €

Subvention Ville de Metz : 2 000 €

PREVENTION DE LA DELINQUANCE

Zones animées été 2014 : Centre Culturel d'Anatolie

Il s'agit de proposer des activités collectives (artistiques, sportives) aux jeunes du quartier de Metz-Borny au cours du mois de juillet prochain. Les animations sont prévues chaque semaine dans des endroits différents (Cours du Maine, Languedoc, Grand Domaine, Domaine des Lys). Cette action se veut être une action d'éducation populaire mais aussi d'appropriation de l'espace public par l'art et le sport.

Coût global : 23 000 €

Subvention Ville de Metz : 7 000 €

Prisme – Aide au démarrage : Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes (CMSEA)

Le dispositif PRISME est destiné à permettre à une cinquantaine de jeunes de 16 à 21 ans en grande difficulté sociale, de s'inscrire dans une dynamique alliant chantiers péculés et mini-stages thématiques (citoyenneté, sport, santé, culture...) et des formations courtes (de 2 à 3 jours).

Il a pour vocation d'être un tremplin vers l'insertion sociale et de valoriser le parcours des jeunes par des expériences capitalisables et des formations qualifiantes ou non. Il a également pour but de faciliter l'accès aux dispositifs de droit commun.

Coût total : 47 000 €

Subvention Ville de Metz : 5 000 €

FIPD – PREVENTION DE LA DELINQUANCE

Tapaj : Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes (CMSEA)

Le programme TAPAJ pour Travail Alternatif Payé à la Journée, vise à permettre aux usagers de produits psycho actifs en errance de travailler et de reconstruire des liens sociaux dans un contexte de réduction des risques liés à leurs usages. L'écart entre leur mode de vie et les exigences des dispositifs traditionnels de travail ou d'insertion est souvent trop grand. Cet outil de réinsertion progressive crée un marchepied vers les dispositifs classiques d'insertion et apporte en cela une réponse adaptée aux personnes en errance que leurs problématiques sociales, éducatives et sanitaires tiennent éloignées des dispositifs de droit commun, tout en permettant d'améliorer la tranquillité publique et de lutter de façon efficace contre le sentiment d'insécurité.

Le partenariat avec les acteurs publics (Ville de METZ et Metz-Métropole), associatifs et économiques (SNCF) investis localement, rend ainsi possible de proposer un certain nombre de chantier légers de réinsertion (désherbage, entretien d'espace public) encadré par l'équipe du CMSEA qui assurera le suivi des personnes en errance par le biais d'un éducateur.

Ce projet a fait l'objet d'une inscription à l'appel à projets de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives et du FIPD.

Coût global : 44 500 €

Subvention Ville de Metz : 7 500 €

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU le Budget Primitif,

VU la Loi du 1^{er} août 2003 d'Orientation et de Programmation pour la Ville et la Rénovation Urbaine,

VU la décision du Comité Interministériel des Villes et du Développement Urbain du 9 mars 2006 consistant à substituer, à compter du 1^{er} janvier 2007, les Contrats Urbains de Cohésion Sociale aux Contrats de Ville,

VU la décision du Comité d'Administration Régional en date du 10 novembre 2006 par laquelle les quartiers de Metz-Bellecroix, Metz-Borny, Chemin de la Moselle, Boileau-Prégénie, Metz-Patrotte et Hannaux-Frécot-Barral ont été retenus dans la géographie prioritaire du Contrat Urbain de Cohésion Sociale,

VU la délibération du Conseil Municipal du 25 janvier 2007 par laquelle a été validée la convention-cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, signée avec l'Etat en date du 2 février 2007,

VU l'avis favorable du 30 juillet 2007 de Monsieur le Préfet de la Région Lorraine, Préfet de Moselle, Délégué de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances, ayant validé le programme pluriannuel d'actions du CUCS,

VU la délibération du Conseil Municipal du 2 juillet 2009,

VU le courrier-circulaire du 8 novembre 2010 du Ministre du Travail, de la Solidarité et de la Fonction Publique et de la Secrétaire d'Etat chargée de la Politique de la Ville, valant prolongation des Contrats Urbains de Cohésion Sociale,

VU la décision du Préfet de Lorraine et de Moselle, Délégué de l'ACSE, en date du 18 février 2011, de proroger jusqu'au 31 décembre 2014 le Contrat Urbain de Cohésion Sociale,

VU la correspondance en date du 5 février 2014 de Monsieur le Préfet de la Région Lorraine, Préfet de la Moselle, relative à l'enveloppe 2014 pour les Contrats Urbains de Cohésion Sociale, Programmes de Réussite Educative, Opérations Ville Vie Vacances et autres dispositifs,

CONSIDERANT l'intérêt que représente l'ensemble de ces actions s'inscrivant dans le cadre des thématiques prioritaires développées par la Politique de la Ville, dans lesquelles la Ville de Metz s'engage,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'APPROUVER** et de participer pour une dépense de 122 593 € au financement des actions suivantes pour le Contrat Urbain de Cohésion Sociale :

ADAC'S

Fête de la Soupe 4 500 €

AIEM

Inform'elles 3 000 €

Programme d'accompagnement des situations de violence 3 000 €

AFA

Ecrivain Public 2 000 €

AMis

Action parentalité 3 750 €

APEF

Les chemins de la vie 13 500 €

AP SIS-EMERGENCE

Fête de quartier 2 500 €

Centre Culturel d'Anatolie

Zones animées été 2014 7 000 €

Centre Lacour

Fête de quartier	3 000 €
<u>Comité de Gestion des Centres Sociaux</u>	
Ecrivain Public	3 000 €
<u>CMSEA</u>	
Aide à la réussite	7 000 €
Trait d'union	4 000 €
Tapaj	7 500 €
Prisme	5 000 €
<u>FOMAL</u>	
Auto-école pédagogique	6 000 €
<u>MJC BOILEAU-PREGENIE</u>	
Cadre de vie des adolescents	800 €
Ateliers adolescents	750 €
<u>MRAP</u>	
Lutte contre le racisme	1 250 €
<u>ORIV</u>	
Centre de ressources politique de la ville Lorraine	9 000 €
<u>La Passerelle</u>	
CV Multimédia	11 543 €
Mon image, le réseau... moi et les autres	7 000 €
<u>PEP57</u>	
Espace d'accueil parentalité	17 500 €

- **DE SOLLICITER** les subventions auxquelles la Ville peut prétendre,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions à intervenir avec les bénéficiaires et les pièces contractuelles correspondant au présent rapport.

Vu et présenté pour enrôlement,
 Signé :
 Pour le Maire
 L'Adjointe de Quartiers Déléguée,

Selima SAADI

Service à l'origine de la DCM : Politique de la Ville
 Commissions : Commission Cohésion Sociale
 Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 16h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
 Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la

date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 47 Absents : 8

Dont excusés : 4

Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ